

## Liaisons enseignement secondaire-enseignement supérieur

### La licence Economie-Gestion bilingue à Vichy



**Claire GRELET**

*Doyen honoraire de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Maître de Conférences, Responsable de la Licence Economie-Gestion bilingue.*

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Auvergne ouvrira en septembre prochain une licence Economie-Gestion bilingue à Vichy.

Le responsable de cette licence, Mme Claire Grelet, nous la présente en répondant à treize questions.

#### Quelle différence y a-t-il entre la licence Economie-Gestion classique et cette nouvelle licence ?

Le projet de Licence bilingue est innovant au niveau national. Il s'adresse à des étudiants motivés qui devront, durant les trois années de formation du grade de licence, acquérir les connaissances fondamentales de l'économie, de la gestion et du droit, leur permettant une poursuite d'études en masters d'Economie ou de Gestion tout en validant un niveau d'excellence en langues dans le domaine étudié de l'économie et de la gestion.

La licence Eco-gestion bilingue reprend les matières fondamentales de la licence classique en économie et gestion, tandis que d'autres matières voient leur volume diminuer ou disparaissent en tant que telles (démographie ou grands courants de la pensée par exemple, abordées dans d'autres cours) au profit des langues. Cette nouvelle filière propose en effet deux langues étrangères obligatoires et une troisième langue facultative.

Des passerelles existent entre les deux licences. Les programmes sont étudiés pour que les étudiants puissent passer de la licence bilingue à la licence classique ou à une licence professionnelle s'ils le souhaitent.

#### Quels sont les couples de langues étrangères possibles ?

Les langues étrangères proposées sont : anglais (langue A), espagnol ou allemand (langue B) qui sont obligatoires et pour la troisième langue facultative : chinois, russe ou japonais en fonction des demandes majoritaires des étudiants.

#### Quels cours ont lieu en langue étrangère ?

Les cours de spécialité en anglais débiteront seulement en deuxième année (L2), soit à la rentrée 2010-2011 lorsque les étudiants seront vraiment à l'aise dans cette langue. Des enseignants se sont déjà engagés mais il est trop tôt pour préciser les cours concernés. Dès la première année cependant des articles en anglais pourront être utilisés comme support de cours.

#### Le niveau de formation est-il aussi exigeant que pour la licence Economie-Gestion classique ?

C'est évident, car on peut se permettre d'être exigeants dans la mesure où les étudiants sont particulièrement bien encadrés.

#### Le niveau en mathématiques est-il le même ?

Le volume horaire d'enseignement des méthodes quantitatives est adapté au programme de cette licence bilingue, mais tout économiste ou gestionnaire a besoin de cet outil pour poursuivre ses études ou travailler.

#### Le volume horaire de cours est-il supérieur en licence Economie-Gestion bilingue par rapport à celui de la licence Economie-Gestion classique ?

Le volume horaire est un peu supérieur car au delà des cours de langues, nous souhaitons maintenir un très bon niveau en économie et gestion. Le volume minimum par semestre est de 260 à 300 heures, soit de 25 à 30 heures de cours par semaine, plus le travail personnel bien sûr.

#### Y aura-t-il en L3 deux parcours comme en Economie-Gestion, à savoir « Gestion des Entreprises » et « Analyses et Politiques Economiques » ?

Cela ne se justifie pas compte tenu du faible nombre d'étudiants mais des cours facultatifs sont envisagés en L3 pour faciliter ensuite l'orientation en masters.

## La licence Economie-Gestion bilingue à Vichy

### Des stages à l'étranger sont-ils prévus, et si oui, auront-ils lieu dans un contexte universitaire ou professionnel ?

La formation inclue un (ou des) stage(s) linguistique(s) et une immersion professionnelle à l'étranger pour répondre aux exigences du marché du travail et à la dimension professionnalisante de la réforme des licences.

Les étudiants pourront aussi choisir de poursuivre une partie de leurs études à l'étranger, comme dans la filière normale, dans le cadre des conventions d'échanges internationaux de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (voir le site de la Faculté).

### Peut-on préparer son insertion professionnelle au niveau de la licence, ou bien cette licence est-elle axée principalement sur la poursuite d'études ?

La professionnalisation du diplôme se fait :

- à travers des enseignements et des conférences donnés par des intervenants du monde de l'entreprise, d'organismes publics, d'organisations internationales...
- au cours du ou des stages,
- à travers le projet d'insertion professionnelle (élaboration de CV, lettres de motivation, simulation d'entretien de recrutement) qui permet aux étudiants de troisième année de se positionner, soit sur une entrée sur le marché du travail, soit sur les concours de niveau bac+3, soit sur une poursuite d'études en master ce qui constitue la poursuite logique de cette filière.

### Quels types de poursuite d'études peut-on envisager avec la licence Economie-Gestion bilingue ?

Tous les masters des filières d'économie ou de gestion, et plus

particulièrement ceux qui ont une dimension internationale tant à l'Université d'Auvergne que dans d'autres universités.

A l'Université d'Auvergne, les étudiants de la licence Eco-Gestion bilingue ont une entrée de droit en 1ère année de master « Analyse Economique et Développement international », « Comptabilité Finances » ou « Management ».

La maîtrise d'au moins deux langues étrangères constituera un atout certain pour les étudiants de la licence bilingue qui souhaitent poursuivre leurs études et trouver des débouchés dans les domaines économique et de gestion, dans des structures privées ou publiques intervenant dans le cadre international puisque les étudiants auront acquis une double compétence.

### La licence Economie-Gestion bilingue se prépare à Vichy, et non à Clermont-Ferrand dans les locaux de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, pour quelle raison ?

Cette implantation est étroitement liée à la collaboration avec le CAVILAM (Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias) sur le site du pôle universitaire et technologique de Vichy (Pôle Lardy).

Créé en 1964 en partenariat par les universités de Clermont-Ferrand, le CAVILAM, centre de formation en langues, est aujourd'hui reconnu au niveau national et international pour son expertise dans ce domaine. Le CAVILAM assurera une partie de l'enseignement des langues et conduira les étudiants à un niveau leur permettant de suivre progressivement des cours d'économie et de gestion en anglais.

Il existe un restaurant universitaire sur le site du pôle Lardy où se dérouleront les enseignements ; il n'existe pas de difficultés pour se loger sur Vichy et des informations seront offertes sur le pôle concernant le logement, le sport et la culture.

### Le nombre de places est limité à 30 étudiants par année de licence, ce qui veut dire sélection à l'entrée ; sur quels critères la sélection s'opère-t-elle ? Y a-t-il des séries de baccalauréat pour lesquelles l'accès sera prioritaire ?

L'effectif de 30 étudiants par année de licence permet de mettre en place un encadrement plus individualisé. La capacité d'accueil est limitée dès la première année de Licence.

La Licence Economie-Gestion bilingue est accessible :

- aux titulaires d'un baccalauréat général ayant un bon niveau d'anglais et plus particulièrement les bacheliers de classes européennes,
- aux bacheliers qui souhaiteraient intégrer Sciences Po,
- aux bacheliers littéraires qui souhaitent un cursus Economie-Gestion avec un contenu en langue conséquent.

### Comment s'inscrit-on à cette licence ?

Les étudiants intéressés doivent remplir **un dossier de pré-inscription - [dossier téléchargeable sur le site de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion - avec lettre de motivation et résultats scolaires de première et terminale à remettre au plus tard le 15 Juin 2009](#)**, à l'adresse suivante :

**Faculté des Sciences Economiques et de Gestion  
Service de scolarité  
à l'attention de M. BATAISSON  
41 Bd François Mitterrand/BP 54  
63001 Clermont Ferrand cedex**

Ce dossier fera l'objet d'une pré-sélection.

Les résultats seront connus fin juin et les candidats retenus seront invités à passer un test de langues entre le 29 juin et le 10 Juillet 2009, à l'issue duquel sera prononcée ou non leur admission définitive.

**Tout renseignement complémentaire : 04 73 17 75 50**  
**[Consulter la page web et télécharger la brochure détaillée](#)**

**Contact LIFE : Anne-Marie BAGILET**  
COP SUIO-IP de l'UdA  
service.etudiant@u-clermont1.fr  
Tél : 04 73 17 72 20

→ [S'abonner gratuitement à la LIFE](#)

→ [Se désinscrire de la liste des abonnés](#)